

Après une minute de silence à la mémoire d'Emile CAMBOU , notre trésorier , décédé en Août.

1) Rapport moral

Vente de cartes : Toutes confondues : **445** en 2019 (+96) contre 349 en 2018 348 en 2017 352 en 2016
En 2019 Adultes : hommes **143** (+24) dont timbres « Club halieutique » : 72 (+6) femmes : **14** (+3)
Jeunes (- de 18 ans) : **14** (+2) Découverte (enfants) : **188** (+ 56)
Vacances : **42** (-7) Journalières : **42** (+17) Il y a 2 timbres vendus seuls
Des pêcheurs aux engins ont adhéré à notre AAPPMA : 22 arrivants

2) Rapport financier (nombres arrondis) : L'exercice 2019 est négatif .On a écorné les économies.

Recettes : Permis : 1660 €+ repas 440€+ subventions (St-Sozy , Lacave , Fédé : 100 + 50 + 200 + 200 + 100) : 650 € = 2750 €
Dépenses : Ré empoissonnement : 1000 €+ divers (animations , banque...) : 900 €+ analyses 1350 € = 3250 €
Bilan : - 500 € environ

3) Rapport garderie (subv fédé 200 €)

Michel GRASSO est garde de la société depuis 2016 . Il est actuellement convalescent mais contrôle .
Simon VINCENT est garde lui aussi . Daniel COUSIN a effectué des contrôles (Borrèze , fond de l'Ouyse...) .

4) Rapport d'activités 2019 .Un pêcheur lance :« Il faut de l'humour dans bien des cas» (même quand on compile les gènes?) .

Ré empoissonnement : Truites : 3 lâchers cet été : 2x 50 kg d'arc prises à la Fédé (400 €). 5 kg d'arc prises à Blagour (50 €)
Monges :Février : lâcher de 10 000 alevins et 5 000 à Creysse , Boutières et Lacave
Limon : Très peu de chose . Le ruisseau a coulé 2 fois un mois . A noter : une truitelle de 7 cm (?)
Ré empoissonnement en perches (30 kg),brochets (25 kg) (582€) début décembre 2018.

Nettoyages : Monges : épareuse (offert par la mairie de St Sozy) et nettoyages en Novembre , Février et Octobre. Limon : un barrage
Cormorans :Quota 10 atteint . Pour 2020 :peu sont installés ,on attend une décision de la préfecture . Normalement c'est reconduit .
Bial : Entretien . En réserve . Peu de poissons, peu d'herbes . Pêcher depuis le banc de sable est interdit .
Pas du Buis : 4 ou 5 débroussaillages des berges et aménagements (banc , pont , escalier ...) .
Ça plaît . L'endroit est si fréquenté (camping-cars, rando , locaux...)que des abus ont eu lieu surtout des coupes de branches.
Vieux concasseur : Le 6 Novembre : Poubelles nettoyées . Arbres débités . Table réparée et amenée au Pas du Buis
Meyronne : enlèvement des détritres le 2 ème samedi d'Avril 2019 au Port de Creysse Subv : 200 €

Animations: "Repas des pêcheurs" le 31 Octobre (aujourd'hui)

Séances de pêche d'été avec les enfants : 2 au camping du Bougayrou , 2 à Meyronne
Initiation à la pêche enfants locaux + Apéro le 1er Juin au Village du Port . Météo clémente . Bonne ambiance
Comptage des canoës : le 15 Août . Pluie .176 embarcations , 388 personnes (soit environ 20 000 pers/an) . Bonne ambiance

Communication : Référence à l'AAPPMA sur le site internet de la mairie de Saint-Sozy

3 articles « La Dépêche » : AG , nettoyage Meyronne , comptage des canoës

Études : Les résultats des analyses génétiques des 30 échantillons de truites fario prises sur la Dordogne sont arrivés (coût 1 350 €).

Sur les 30 truites:1 venait de Blagour (échantillon test) , 1 avait été récupérée dans le ruisseau de Monges : toutes 2 «domestiques »
Sur les 28 vraiment pêchées : 1 domestique , 5 hybrides , 22 pure origine Dordogne (les truites argentées avec très peu de points rouges
sont toutes sauvages) donc l'alevinage des ruisseaux ne se retrouve pas en truites adultes dans la rivière . Il y a une bonne
reproduction naturelle. L'apport d'une souche domestique altère sans doute la souche locale.

5) Actualités:L'ADAPAEF (pêcheurs aux engins) du Lot sur la Dordogne a remporté un concours prestigieux .

Nous avons participé ou assisté à 4 pêches électriques : Fin mai pêche EPIDOR Bial : pas de brocheton , peu d'herbes ;
fin Août pêche EPIDOR dans les courants : bonne reproduction des poissons qui aiment les eaux chaudes ;
Le 8 Octobre : au fond de l'Ouyse pêche Fédé : un peu de tout , des tanches, des brochetons ; Bras de la porcherie :impêchable ;
Le 9 Octobre Pêche AAPPMA ruisseau de Monges : une cinquantaine de poissons de 8 à 14cm .
Grosse sécheresse . Le débit de la Dordogne était fin septembre de 19m3/s à Souillac (moyenne 60m3/s) . Barrages pleins à 60% .

6) Projets pour 2020 (débat animés , vote à la majorité des présents)

- Ruisseau de Monges : Abandon de l'alevinage . Maintien de l'entretien (Responsable G Lavergne) **Vote : Oui**
- Initiation à la pêche avec les enfants des campings en été au Bougayrou et à Meyronne ,(2 x 2 séances)
- Repas des pêcheurs A.G. : prévu vers Toussaint 2020 à(lieu à déterminer : Mayrac ?)
- Ré empoissonnement en blancs et carnassiers .
Pour 2019/2020 , ce sera : perches (30 kg)et brochetons (30kg) : 745 € et 15 kg de perches (Dotation pêcheurs aux engins)
Pour 2021 : En plus des perches et des brochets ,50kg de petits sandres seront relâchés **Vote : Oui**
- Lâchers de truites prises à la fédé en 2 fois:arc 2 x 50 kg (400 €), fario : 2x25 kg (250 €) : 650 € **Vote :Oui**
- Nettoyage le samedi 11 Avril de « l'île » de Bauze à Creysse **Vote :Oui**
- Apéro d'initiation offert aux bénévoles , pêcheurs ou non , qui ont participé à des actions après une séance
d'initiation pour les enfants d'ici. Date à arrêter . A refaire ? **Vote :Oui**
- Ouverture d'un sentier de berge en aval du pont de Meyronne rive droite (février) . Véolia est d'accord **Vote :Oui**
- Avant le 1er Juillet , gratuité des cartes pour les enfants qui avaient un permis en 2019 . **Vote : Oui**

Propositions diverses : Par « règlement intérieur » , sans valeur de loi , mesures locales indiquées par panneaux et incitation courtoise

- Pêche en marchant dans l'eau interdite de la fermeture de l'ombre (11/11/19) à l'ouverture de la truite (13/03/20) inclus **Vote : Oui**
- Perches : Taille mini de capture 20 cm , quota quotidien : 5 **Vote : Oui**

7)Vœux à présenter à la Fédé: . Crédibiliser le rôle des gardes de sociétés (meilleure formation, dresser un PV...)

8) CA et Bureau (remaniés) Vérificateurs aux comptes :A. Maury , B. Vincent

Nouveau C.A. : G.Asfaux , J .M.Bourdet , J.L.Bouyssou , S.Dale , H.Korso , G.Lavergne , E.Lefèvre , S.lenoir , B.Lestrade , P.Villard
Bureau : Président : J.M. Bourdet , Vice-Président: G.Asfaux , Trésorier : P. Villard , Trésorier adjoint : S. Dale
Secrétaire : B. Lestrade , Secrétaire adjoint : E. Lefèvre